



*Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
M. Don Jamieson, durant son discours*

*devant l'Assemblée générale des Nations
Unies en septembre dernier.*

au Zimbabwe. Le Conseil de sécurité a autorisé le secrétaire général à nommer un représentant spécial, le général Prem Chand, pour engager avec toutes les parties des discussions sur les dispositions relatives à la passation des pouvoirs à la majorité. Les cinq membres occidentaux du Conseil ont entamé des discussions avec le gouvernement de la République de l'Afrique du Sud et avec l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) concernant la tenue d'élections libres en Namibie sous la surveillance et le contrôle onusiens, conformément à la résolution 385 du 30 janvier 1976.

A l'Assemblée, deux facteurs ont influencé le débat sur les questions relatives à l'Afrique australe: l'imposition par le Conseil d'un embargo sur les armes et la tenue, au su de tous, de négociations sur la Namibie et le Zimbabwe. Nombre de résolutions reprenaient l'esprit des conférences de Maputo et de Lagos; d'autres s'inspiraient de vues plus extrêmes et d'un certain scepti-

cisme sur les perspectives de succès des diverses initiatives.

En se prononçant sur les trente résolutions de l'Assemblée qui portaient directement ou indirectement sur l'Afrique australe, le Canada devait prendre soin de ne pas compromettre les négociations auxquelles il participait en sa qualité de membre du Conseil. C'est pourquoi, à l'instar des autres membres occidentaux du Conseil, il a choisi de s'abstenir ou de voter contre certaines résolutions qui auraient pu entrer en conflit avec une mesure du Conseil. Par conséquent, sur trente résolutions, le Canada a voté en faveur de seize, contre trois et s'est abstenu sur onze, soit une plus grande proportion de votes contre et d'abstentions que d'habitude. Si, pour cette raison, les pays africains en ont voulu au Canada, la nouvelle politique du Canada à l'égard de l'Afrique du Sud, annoncée par M. Jamieson le 19 décembre, a certainement fait contrepois. Elle comportait en effet la suppression gra-